



Droit du locataire

Par Babyii31620

Bonjour,

Je loue actuellement une maison avec un loyer assez élevé pour des prestations qui ne sont a aujourd'hui pas présentes dans le logement.

Je m'explique, il est noté dans le bail que nous avons deux salles de bain, hors à ce jour, l'une est inutilisable (aucune pression et pas d'évent donc une odeur abominable) et l'autre a la baignoire qui s'enfonce dans le sol à cause du terrain qui bouge de trop. La maison est fissurée de partout, le garage est inutilisable également (étais posés entre temps par des experts). Sans parler du terrain qui est inondé a chaque forte pluie car pas de drain, nous avons de l'eau jusqu'aux mollets..

La propriétaire nous demande a nous de faire les démarches pour les salles de bains sans pour autant faire quelque chose de son côté et refuse en attendant de baisser le loyer.

Elle nous demande aussi de voir nos priorités, à savoir choisir entre se laver dans une salle de bain digne de ce nom ou ne pas avoir les pieds dans l'eau lorsqu'il pleut..

A cela nous rajoutons le portail dont les moteurs sont hors services a cause de coupure d'électricité (nous ne pouvons pas fermer ni ouvrir donc terrain non sécurisé). Sans compter la piscine qui n'est pas sécurisé, pas de détecteur de fumée, et j'en passe..

Je voudrais savoir quels sont nos droits vis à vis de la situation ?

Merci à tous pour l'attention que vous porterez à mon message et au temps que vous prendrez pour y répondre..

Par janus2

Bonjour nate9595,

Comme pour toutes vos interventions, on se demande le rapport avec la discussion en cours ???

Par MarieFrance

Je ne vous comprends pas trop.

Apparemment, selon ce que vous décrivez, vous auriez beaucoup de problèmes dans votre logement, y compris des "ennuis" qui semblent récurrents, comme le terrain inondable, ou d'autres points effectivement gênants.

Dans un tel cas, votre 1er droit, mais surtout votre devoir vis à vis de votre famille, serait de trouver un autre logement.

Je ne veux surtout prendre position dans ce litige, mais avec une "maison est fissurée de partout", "un garage inutilisable", "un terrain qui est inondé a chaque forte pluie avec à chaque fois de l'eau jusqu'aux mollets", etc..., comment voulez-vous trouver une issue facile et rapide, y compris par votre bailleur pour qui les réparations s'annoncent également difficiles, voire problématiques?

Pensez donc à vous en 1er. De toute façon, si je vous comprends, il faudrait que la maison soit inoccupée pour y réaliser les travaux.

Marie-France

Par ESP

post nate9595 supprimé